

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

**BACHELIER EN ARTS PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE – OPTION
CREATION D'INTERIEURS**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES DE TYPE COURT

<p>CODE : 61 53 00 S 38 D2 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 septembre 2013,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER EN ARTS PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE – OPTION CREATION D'INTERIEURS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES ARTS APPLIQUES DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale le 29 octobre 2009, cette section vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences professionnelles :

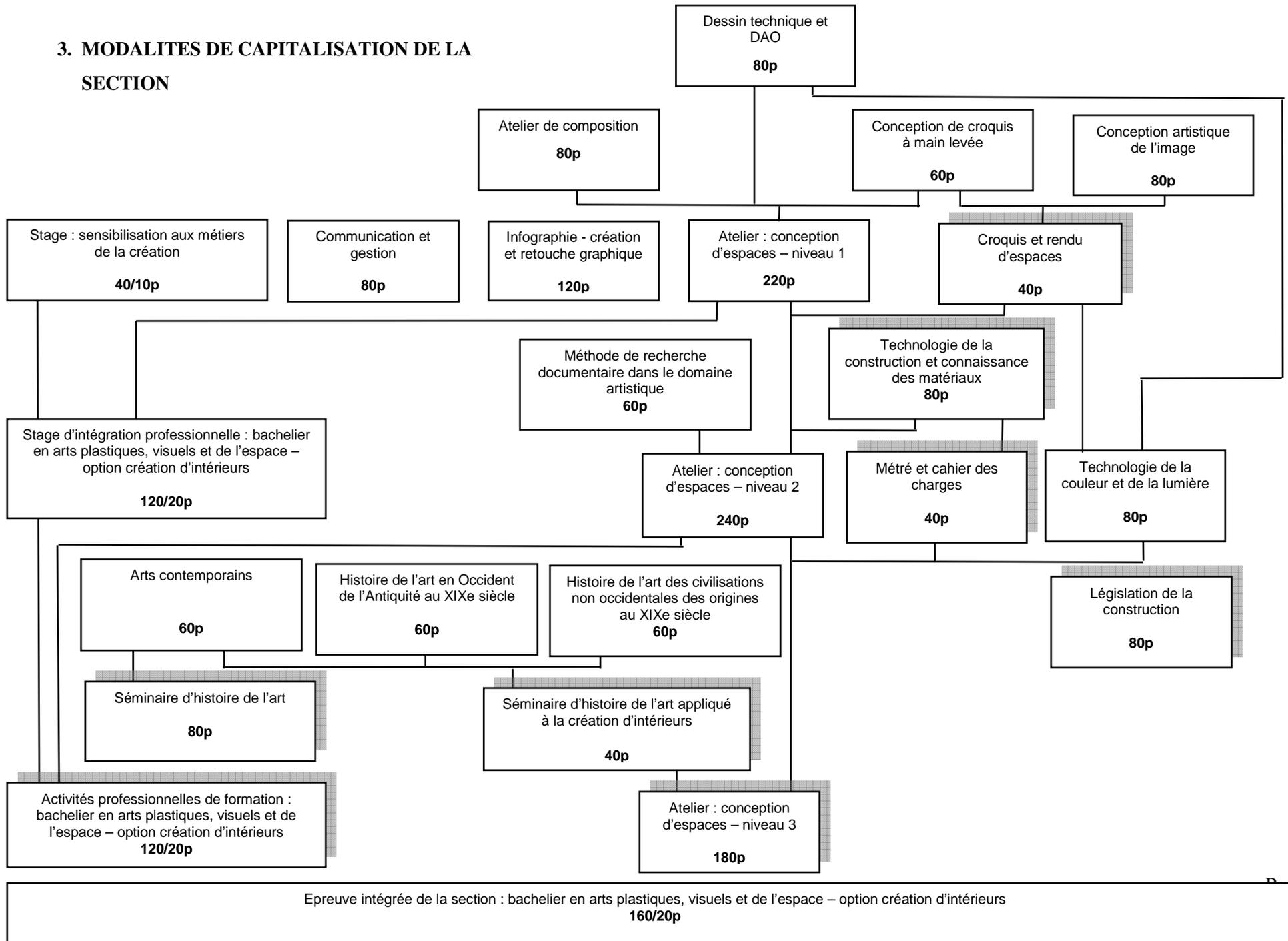
- ◆ de conception de projets d'aménagement en tenant compte des connaissances et/ou préoccupations historiques, artistiques, architecturales, techniques et commerciales ;
- ◆ de planification, d'organisation et de contrôle de mise en œuvre des différents outils et moyens permettant l'exécution de travaux d'aménagement d'espaces intérieurs et de lieux extérieurs éphémères dans les meilleures conditions de délai et de coût.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des U.F.	Code des U.F.	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Histoire de l'art en Occident de l'Antiquité au XIXe siècle	SCAA	050302U38D1	002		60	5
Histoire de l'art des civilisations non occidentales des origines au XIXe siècle	SCAA	050303U38D1	002		60	5
Arts contemporains	SCAA	050304U38D2	002		60	5
Méthode de recherche documentaire dans le domaine artistique	SCAA	650204U38D1	602		60	5
Séminaire d'histoire de l'art appliqué à la création d'intérieurs	SCAA	615309U38D2	602	X	40	3
Séminaire d'histoire de l'art	SCAA	615310U38D2	602	X	80	6
Communication et gestion	SCEC	961603U32D1	902		80	7
Législation de la construction	SCTE	713904U31D1	703	X	80	7
Technologie de la construction et connaissance des matériaux	SCTE	323108U31D1	303	X	80	7
Métré et cahier des charges	SCTE	323113U31D1	303	X	40	3
Conception de croquis à main levée	SCTE	621201U31D1	602		60	6
Infographie - création et retouche graphique	SCTE	756741U31D1	710		120	9
Conception artistique de l'image	SCTE	621204U31D1	602		80	7
Dessin technique et DAO	SCTE	398103U31D1	303		80	7
Croquis et rendu d'espaces	SCAA	615304U38D1	602	X	40	3
Technologie de la couleur et de la lumière	SCAA	615308U38D1	602		80	7
Atelier de composition	SCAA	615105U38D1	602		80	5
Atelier : conception d'espaces – niveau 1	SCAA	615301U38D2	602		220	16
Atelier : conception d'espaces – niveau 2	SCAA	615302U38D2	602		240	18
Atelier : conception d'espaces – niveau 3	SCAA	615303U38D2	602	X	180	13
Stage : sensibilisation aux métiers de la création	SCAA	615305U38D1	602		40/10	3
Stage d'intégration professionnelle : bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace – option création d'intérieurs	SCAA	615306U38D1	602		120/20	5
Activités professionnelles de formation : bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace – option création d'intérieurs	SCAA	615307U38D1	602	X	120/20	8
Epreuve intégrée de la section : Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace – option création d'intérieurs	SCAA	615300U38D1	602		160/20	20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
Nombre de périodes suivies par l'élève	2260
Nombre de périodes professeur	1890
Nombre d'ECTS	180

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de « Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace – option création d'intérieurs ».

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

**BACHELIER EN ARTS PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE
– OPTION CREATION D'INTERIEURS**

Enseignement supérieur des arts appliqués de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 29 octobre 2009

CHAMP D'ACTIVITE

Le « bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace – option création d'intérieurs » exerce une fonction à caractère artistique, technique et commercial dans le domaine de l'aménagement d'espaces intérieurs ou de lieux extérieurs éphémères, tant pour des particuliers que pour des administrations et des entreprises privées ou publiques.

Il doit être une personne de communication possédant une culture générale développée tant dans les domaines des arts, des sciences humaines que dans celui de la gestion commerciale tout en étant sensible au phénomène de mode.

TACHES

En veillant aux aspects esthétiques des projets, à la conservation du patrimoine, aux contraintes urbanistiques, dans le respect du bien-être au travail, de l'environnement et de la législation,

- ◆ analyser toute demande d'aménagement d'espaces intérieurs ou de lieux extérieurs éphémères en étant sensible aux besoins et attentes du maître de l'ouvrage ;
- ◆ à partir de dossiers techniques personnels ou fournis et en collaboration avec un architecte ou avec différents professionnels, planifier, organiser et contrôler la mise en œuvre des différents outils et moyens permettant l'exécution de travaux d'aménagement dans les meilleures conditions de délai et de coût ;
- ◆ rassembler, classer et interpréter une documentation liée aux demandes d'aménagement, ainsi que toute information relative à la législation spécifique au domaine ;
- ◆ lire et interpréter des plans et d'autres éléments de communication visuelle (maquettes, axonométries, images virtuelles, etc.) ;
- ◆ dresser des plans à partir de relevés précis de lieux et élaborer des cahiers des charges ;
- ◆ à partir des potentialités des lieux, concevoir des projets d'aménagement en tenant compte des connaissances et/ou préoccupations historiques, artistiques, architecturales, techniques et commerciales ;
- ◆ établir des estimations budgétaires et des devis en collaboration, le cas échéant, avec des sous-traitants et des professionnels qualifiés ;
- ◆ élaborer des projets d'exécution à l'aide des moyens et techniques graphiques adaptés à leur bonne communication (croquis, plans, maquettes, DAO, etc.) ;
- ◆ effectuer des recherches permettant d'actualiser les connaissances liées au métier en vue de rester dans une démarche novatrice et créatrice.

DEBOUCHES

- ◆ Entreprises privées ou publiques de création, d'achat, de production, de vente, liées à l'aménagement d'espaces intérieurs ou de lieux extérieurs éphémères,
- ◆ bureaux d'architecture d'intérieur, d'architecture, de design et de décoration,
- ◆ entreprises spécialisées dans les installations temporaires (muséographiques, scénographiques, événementielles, etc.),
- ◆ comme décorateur indépendant au service de particuliers et/ou de collectivités.